

# Plan d'action contre la précarité: retour sur deux ans de mise en œuvre

Département de la cohésion sociale

Vendredi 10 février 2023



Département de la cohésion sociale  
Secrétariat général

# Plan d'action contre la précarité

## Rappel: 7 objectifs pour guider l'action publique

1. Simplifier les procédures et renforcer l'accès aux droits
2. Améliorer le dispositif d'aide sociale genevois
3. Prévenir les situations de précarité ou de détresse sociale et garantir la dignité
4. Aider, soutenir et accompagner les seniors et les aîné·e·s
5. Offrir des conditions de logement dignes à chacun·e
6. Renforcer le lien entre l'action sociale et l'économie
7. Renforcer la cohésion sociale en milieu urbain

# 1. Simplifier la procédure d'accès aux droits

Taux moyen d'avancement 64%	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Renforcer les compétences des communes en matière d'action sociale, notamment dans l'intervention de premier recours	→			
Faciliter les démarches administratives (développement du numérique, lisibilité des décisions/ critères, traductions, etc.)	→			
Développer des structures d'orientation, d'information et de conseil facilement accessibles à la population	→			
Renforcer la médiation administrative et raccourcir les délais de traitement des dossiers individuels	←			
Impliquer les bénéficiaires et les partenaires dans la recherche de solutions, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action sociale	→			
Promouvoir une culture de l'innovation, de la remise en question et du travail en commun entre le canton, les communes et les partenaires institutionnels et/ou associatifs	→			
Identifier les risques sociaux dans une démarche prospective et définir les réponses adéquates ou identifier les bonnes pratiques à implémenter	→			

## 2. Améliorer le dispositif d'aide sociale genevois

Taux moyen d'avancement 75 %	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Adapter les barèmes et les critères d'octroi de l'aide sociale à la réalité de situations particulières des bénéficiaires en rapport avec l'évolution du coût de la vie à Genève			→	
Encourager et valoriser l'emploi et l'activité lucrative par des mesures incitatives telles que la franchise sur le revenu			→	
Favoriser l'autonomie des bénéficiaires et alléger les processus de contrôle			→	
Renforcer l'insertion professionnelle en augmentant les possibilités de suivre des formations qualifiantes et certifiantes, ainsi que les possibilités de reconversion prof.			→	

### 3. Prévenir les situation de précarité ou de détresse sociale et garantir la dignité

Taux moyen d'avancement 67%	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Soutenir les initiatives innovantes en matière d'action sociale des associations et des collectivités publiques	→			→
Renforcer les politiques publiques d'inclusion sociale et de prévention des discriminations en faveur des publics fragilisés (handicap, migration, etc.)	→			
Lutter par le biais d'une législation ad hoc contre l'endettement et le surendettement	→		→	
Lutter contre la précarité alimentaire en assurant une alimentation saine et durable pour toutes les personnes résidant sur le territoire genevois	→	→		
Faire en sorte que toutes les personnes résidant sur le canton bénéficient d'une existence digne, quel que soit leur statut	→		→	
Renforcer les politiques de soutien à la famille permettant d'atténuer le facteur de précarité que constitue la parentalité	→	→		

## 4. Aider, soutenir et accompagner les seniors et aîné.e.s

Taux moyen d'avancement 69 %	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Adopter une législation sur les seniors, qui permette aux politiques publiques cantonales de tenir compte des spécificités de cette population	→	→		
Soutenir les initiatives visant à favoriser le passage de la vie professionnelle à la retraite	→			
Renforcer avec les communes les mesures de proximité d'information, d'orientation et de soutien à destination des seniors	→	→	→	→
Favoriser avec les communes le maintien des liens, de la citoyenneté et de l'activité sociale des personnes âgées	→	→	→	→

## 5. Offrir des conditions de logement dignes à chacun.e

Taux moyen d'avancement 99 %	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Instaurer mesures préventives et/ou compensatoires avec les propriétaires afin de mettre en place une politique concertée de maintien du logement				→
Renforcer l'information sur les droits et devoirs des locataires				→
Élaborer un concept d'hébergement d'urgence et de logement social pour les personnes en situation de mal-logement ou de sans-abrisme, basé sur un accompagnement social	cf. LAPSA			

## 6. Renforcer le lien entre l'action sociale et l'économie

Taux moyen d'avancement 63 %	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Augmenter les dispositifs de renforcement de l'employabilité à destination des publics particulièrement vulnérables sur le marché de l'emploi (migrant·e·s, jeunes, seniors)			→	
Améliorer les liens entre les structures d'insertion professionnelle et les entreprises		←		

## 7. Renforcer la cohésion sociale en milieu urbain

Taux moyen d'avancement 92 %	Initialisation	Conception	Finalisation	Terminé
Initier des projets-pilote avec les communes identifiées comme prioritaires, avec une approche interdépartementale et de cofinancement	→			→
Fixer dans la loi la nécessité de développer les pol. pub. du canton sous l'angle de la PCSMU, notamment dans les politiques sanitaires, sociales, sécuritaires ou d'aménagement		Abandonné		
Accompagner développement de nouveaux quartiers dès la planification afin d'anticiper les risques d'inégalités territoriales et de renforcer les services publics de proximité	→		→	
Renforcer le rôle de la culture et du sport dans les approches visant à renforcer les liens sociaux, en partenariat avec les communes et les acteurs et actrices de ces domaines	→			→